

ESPACES COLLABORATIFS RURAUX ET ÉMERGENCE DE L'ENTREPRENEUR « ALTER »

Ingrid Fasshauer, Cathy Zadra-Veil

De Boeck Supérieur | « [Entreprendre & Innover](#) »

2016/4 n° 31 | pages 17 à 24

ISSN 2034-7634

ISBN 9782807390256

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-entreprendre-et-innover-2016-4-page-17.htm>

Pour citer cet article :

Ingrid Fasshauer, Cathy Zadra-Veil Espaces collaboratifs ruraux et émergence de l'entrepreneur « alter », *Entreprendre & Innover* 2016/4 (n° 31), p. 17-24.
DOI 10.3917/entin.031.0017

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Espaces collaboratifs ruraux et émergence de l'entrepreneur « alter »

> **Ingrid Fasshauer**

> **Cathy Zadra-Veil**

Résumé

Le mouvement du coworking, qui touche aussi le monde rural, ne s'adresse pas au même public ni ne développe les mêmes usages qu'en ville. Néanmoins, dans les deux cas, les entrepreneurs sont une des cibles privilégiées de ces espaces. À partir de l'étude d'un espace situé en milieu rural, nous identifions trois catégories d'entrepreneurs selon leurs attentes. Émerge alors la figure de l'entrepreneur « alter », qui vise à transformer la société en commençant par le territoire où il vit. En mettant la collaboration et la co-création au cœur de son projet entrepreneurial, il est un « interacteur¹ » qui favorise les échanges d'un monde à l'autre. Il est capable de tirer parti de la diversité des publics de l'espace, de combiner les ressources du territoire pour produire de l'innovation sociale.

Les points forts

- Les espaces de coworking en milieu rural sont propices à l'émergence d'un acteur d'un nouveau type, un entrepreneur « alter » visant l'innovation sociale et la transformation du territoire.
- Cet entrepreneur, sensible à une gouvernance démocratique, recherche un écosystème original, mêlant des publics variés incluant habitants du territoire et associations.
- Les espaces de coworking en milieu rural offrent un potentiel de développement territorial hors des perspectives du télétravail.

1 Zoonekynd (Sylviane), Contribution à l'analyse d'une forme singulière d'entrepreneuriat : le cas des entreprises d'insertion, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2004, Vol. 3, N° 1, p. 33-46

L'entrepreneur en milieu rural est une figure encore peu étudiée². Le déclin de la société salariale³ et l'émergence de la société entrepreneuriale⁴ conduisent à une multiplication des formes d'entrepreneuriat, à la ville comme à la campagne. Le développement des technologies de l'information et de la communication contracte l'espace et l'on peut retrouver en zone rurale des activités entrepreneuriales non liées au territoire. Cela signifie-t-il pour autant qu'il n'y aurait pas de différences significatives entre entrepreneuriat rural et entrepreneuriat urbain ? Le phénomène émergent du coworking, qui se développe en milieu urbain mais peine à trouver son modèle économique en milieu rural, semble suggérer le contraire. Le coworking fait référence à de nouveaux espaces, offrant un équipement dédié au travail pour les salariés à distance ou pour les entrepreneurs d'un territoire donné. Des relations interpersonnelles s'y créent et des collaborations y naissent.

En étudiant un espace de coworking en milieu rural, opérationnel de juillet 2014 à février 2016, nous avons identifié trois catégories d'entrepreneurs et leurs attentes. *Nomade Office* était installé à Trilport, près de Meaux (77). Son concepteur et principal actionnaire est un Living Lab qui a tenté de faire de cet espace une déclinaison du concept « le Relais des Possibles » (voir encadré).

2 Boulonne-Perrin (Hélène), L'isolement des entrepreneurs en milieu rural, et le rôle des réseaux d'entrepreneurs. Le cas d'une start-up en milieu agricole, *Marché et organisations* 1, 2016, p. 147-161.

3 Castel (Robert), *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, 1995.

4 Audretsch (David B), *The Entrepreneurial Society*, Oxford University Press, 2007

Le Relais des Possibles

Brie'Nov, un *living lab* de Seine-et-Marne, est l'actionnaire principal et le co-créateur de Nomade Office. Il est membre du réseau de living labs européen ENoLL (*European Network of Living Labs*) qui définit un living lab comme « écosystème d'innovation ouverte, centrée sur l'utilisateur, basée sur une approche de co-création systématique intégrant des processus de recherche et d'innovation dans une configuration de vie réelle. Ils opèrent en tant qu'intermédiaires entre citoyens, institutions, entreprises et instituts de recherche ».

Nomade Office entend contribuer au développement de la Brie en se basant sur trois piliers : une gouvernance collaborative, des projets de développement fondés sur l'innovation territoriale, c'est-à-dire sociale et d'usages numériques, et enfin la création de Relais des possibles, des lieux de ressources territoriales.

Ces relais sont des lieux de convivialité et de créativité, des espaces où individus, collectivités territoriales, entreprises et associations conçoivent des projets individuels et collectifs afin de désenclaver et de développer le territoire et d'y favoriser une nouvelle sociabilité.

Dans ce cadre, Nomade Office a été conçu comme un tiers-lieu principalement dédié au travail et à ses évolutions : télétravail, coworking, co-création, formation, mise en réseau des entreprises de toutes tailles et mise en réseau des travailleurs quel que soit leur statut. Installé à Trilport, il proposait aussi des télé-services et était ouvert aux acteurs de la ville de Trilport et de la communauté d'agglomération de Meaux. Faute d'un modèle économique viable, il a fermé en février 2016.

L'entrepreneur rural, en recherche de socialisation et de qualité de vie

Les actions de l'entrepreneur s'inscrivent dans un milieu social et économique

déterminé⁵. Dans le monde rural, on peut distinguer deux types d'entrepreneur, celui originaire d'un territoire rural et le néo-rural, venu de territoires plus urbains.

Outre celle de l'entrepreneur classique, visant la croissance de son activité, ont émergé plus récemment deux autres figures : l'entrepreneur « lifestyle »⁶ qui recherche avant tout une qualité de vie et l'entrepreneur social, qui « entreprend autrement, en conciliant finalité économique et finalité sociale ou dimension éthique ou encore en impliquant les salariés dans la prise de décision »⁷. Le mouvement du coworking est quant à lui marqué par la recherche de conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, alliant liberté et convivialité. Il est susceptible d'attirer l'entrepreneur lifestyle tout comme le mode de vie rural, souvent mis en avant par le néo-rural, qui fuit les villes qu'il juge peu compatibles avec son épanouissement personnel. L'entrepreneur lifestyle est ainsi dominant chez les néo-ruraux⁸.

L'entrepreneur social présente quant à lui de multiples visages. En ville, des espaces de coworking tels que La Ruche à Paris⁹ lui sont destinés. Le milieu rural,

avec des besoins sociaux spécifiques, liés à l'éloignement géographique, aux enjeux de mobilité et à l'isolement, est susceptible d'accueillir également un tel type d'entrepreneuriat. Éloigné des structures d'accompagnement, l'entrepreneur rural souffre davantage que son homologue urbain d'isolement. Le coworking peut présenter dans ce sens une alternative.

› Typologie des entrepreneurs fréquentant un espace de coworking en milieu rural

Nous avons cherché à identifier les entrepreneurs fréquentant l'espace de Nomade Office. Un questionnaire a été conçu à leur intention, portant sur leurs motivations à la fois vis-à-vis de la création et du développement de leur activité, et sur la fréquentation de l'espace de coworking. Sur quinze entrepreneurs fréquentant le lieu, huit ont répondu. Leurs réponses ont été codées en fonction des caractéristiques de l'entrepreneur classique et de l'entrepreneur lifestyle¹⁰ qui figurent dans le tableau 1. Sur huit questionnaires, nous identifions deux entrepreneurs dotés d'une forte composante lifestyle, un de profil « classique », un mixte et quatre que l'on ne peut classer ni dans la catégorie lifestyle ni dans la catégorie « classique ». Ces quatre derniers se distinguent sur quatre des sept dimensions.

La première est la recherche d'un gain qui n'est ni existentiel ni économique, mais orienté sur le territoire.

« Mon objectif principal est de développer mon territoire d'implantation » (entrepreneur 1).

¹⁰ Les critères ont été définis par Gomez-Breyse 2016 (opus cité).

⁵ Boutillier (Sophie) et Uzunidis (Dimitri), La légende de l'entrepreneur. Le capital social de l'entrepreneur ou comment vient l'esprit d'entreprise, *Alternatives Économiques-Syros*. Paris, 1999.

⁶ Gomez-Breyse (Marie), L'entrepreneur « lifestyle », *Revue de l'Entrepreneuriat* 15.3, 2016, p. 231-256.

⁷ Allemand (Sylvain), L'économie sociale et solidaire à l'heure de l'entrepreneuriat social. *Marché et organisations* (1), 2010, p. 93-105.

⁸ Saleilles (Séverine), L'imbrication projet de vie/projet entrepreneurial chez les entrepreneurs néo-ruraux, *Management & Sciences Sociales* 1.1, 2006, p. 57-68.

⁹ Fabbri (Julie) et Charue-Duboc (Florence), Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de La Ruche, *Management international/International Management/Gestión Internacional* 17.3, 2013, p. 86-99.

Caractéristiques de l'entrepreneur alter¹¹

Caractéristiques de l'entrepreneur	Classique	Lifestyle	Alter
Gagnant	Gain économique	Gain existentiel	Gain pour le territoire
Risqueur	Pari sur capacité à détecter l'opportunité	Pari sur capacité à combiner passion et expertise	Combinaison des deux
Encastré	Recherche capital social	Recherche cadre de vie	Recherche de reconnaissance sociale
Organisateur	Combinaison de ressources, croissance (effet de taille)	Transformation de ressources sans effet de taille	Combinaison de ressources sans effet de taille
Développeur	Capter l'opportunité locale puis développement incrémental	Expertise singulière globale	Combinaison des deux
Réseuteur	Relations inter-organisationnelles	Relations interpersonnelles	Combinaison des deux
Créateur	Innovation	Offre singulière	Innovation sociale

« On veut démontrer que c'est possible de trouver des solutions aux handicaps de notre territoire, d'améliorer le quotidien de tout le monde » (entrepreneur 4).

La deuxième dimension porte sur le choix entre la recherche de capital social ou d'un cadre de vie agréable. Sur ces deux aspects se distinguent trois des quatre personnes identifiées comme ayant un objectif de développement territorial, recherchant avant tout une forme de reconnaissance sociale et de légitimité.

« Les sollicitations sont nombreuses. Elles confirment que Brie'Nov malgré ses fragilités reste un acteur intéressant qui peut aider les territoires sans ingénierie ni idées » (entrepreneur 2).

« L'Association des Maires Ruraux de France nous considère comme un interlocuteur privilégié pour l'innovation

d'usages numériques en milieu rural et nous demande de l'appuyer dans nombre de ses démarches » (entrepreneur 3).

La troisième particularité est la combinaison de ressources mais sans que la croissance soit la finalité recherchée. Les entrepreneurs cherchent des mises en relation inédites.

« Notre souhait c'est de nous faire entendre en arrivant à combiner les milliers de petits bouts de réseaux que l'on a pour former un ensemble cohérent » (entrepreneur 3).

« On cherche à tester une nouvelle approche collaborative : le 4P (Public Private People Partnership) et surtout le renforcement des liens public/privé » (entrepreneur 2).

La quatrième et dernière particularité est l'orientation vers l'innovation sociale.

« Ma volonté est de développer le territoire de la Brie où les acteurs publics

¹¹ Les trois premières colonnes sont conformes aux dimensions et spécificités déterminées par Gomez-Breyse (opus cité). La quatrième colonne est issue de nos entretiens.

sont très frileux et peu portés sur l'innovation » (entrepreneur 3).

« On veut promouvoir des nouveaux usages du numérique pour le citoyen en Seine-et-Marne ». (entrepreneur 4)

Outre les entrepreneurs classiques et lifestyle, cette étude fait donc apparaître un nouveau type d'entrepreneur, que nous appelons « alter », conciliant vie professionnelle et impact territorial. Il combine plus-value sociale et intérêt collectif. Ses caractéristiques sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

L'entrepreneur alter apparaît comme un cas particulier d'entrepreneur social. Il vise avant tout à transformer la société, en partant du territoire sur lequel il vit. Il est à la recherche de gains existentiels, non seulement pour lui-même, mais aussi pour les habitants du territoire. Il s'implique dans les processus d'innovation sociale, car il y voit un défi : celui de faire bouger la société et de trouver une réponse originale aux besoins identifiés. Pour cet entrepreneur, l'espace de coworking est celui où se créent de nouvelles opportunités et qui permet de trouver de nouvelles formes de reconnaissance sociale. Il combine de multiples ressources (réseau de partenaires publics, privés, associations, citoyens).

› **Un public à conquérir pour les espaces de coworking en milieu rural ?**

Dans le cas de Nomade Office, différents types d'attentes ont pu être identifiés selon le profil des entrepreneurs. Les entrepreneurs classiques désirent trouver des services traditionnels d'immobilier d'entreprise, disposer d'une vitrine

et d'un lieu où recevoir leurs clients et bénéficier d'un certain niveau d'équipements mutualisés. Ils affichent une préférence pour des solutions d'hébergement d'entreprises sous forme de bureaux fermés de quelques places, suffisamment flexibles pour limiter leurs coûts fixes. Les possibilités d'échanges offertes par un espace de coworking ne sont pas leur première motivation, même s'ils apprécient la convivialité et les opportunités d'affaires. Le choix de l'espace dans lequel ils travaillent dépend alors du potentiel de contacts offert par la communauté déjà installée et du territoire. Les entrepreneurs lifestyle sont davantage attirés par le confort et le bien-être propres au lieu, par la proximité avec leur domicile et les affinités avec les autres occupants du lieu. Ils affichent une préférence pour les espaces de travail ouverts. Les entrepreneurs alter sont sensibles à la globalité du concept : possibilités d'échanges mais aussi diversité des acteurs présents dans l'espace et mode de gouvernance.

Interactions entre les « alter » et les autres acteurs présents dans l'espace de coworking

Les entrepreneurs ne sont pas la seule population présente dans l'espace de coworking, qui accueille aussi des associations, des télétravailleurs et des habitants du territoire. Les entrepreneurs échangent avec les permanents des associations à l'occasion de moments de convivialité ou d'atelier, permettant le partage de savoirs ou la prise de connaissance d'opportunités. L'échange entre entrepreneurs et bénéficiaires se fait de manière plus informelle sur une base interpersonnelle. Dans un cas, la rencontre s'est concrétisée par l'embauche d'un des bénéficiaires d'une association d'insertion

par un entrepreneur. Un autre dispositif, « les ateliers numériques vers l'emploi », ont amené des habitants de la ville à suivre des ateliers animés par le permanent de l'espace. Cela s'est traduit de la même façon par une embauche d'un des bénéficiaires de ce dispositif par un autre entrepreneur. Ils partagent leur expérience, ouvrent des portes aux personnes éloignées de l'emploi dans le but d'assurer leur insertion.

Toutes ces interactions sont favorisées par le dispositif d'animation de l'espace détaillé dans l'encadré ci-dessous.

Animations proposées par Nomade Office

- Ateliers et conférences sur des thématiques professionnelles, notamment les usages du numérique : « Les lundis autrement »
- Animations, ateliers et conférences sur des thématiques ludiques et citoyennes, en partenariat et les parties prenantes de la Ville, favorisant l'expression collective et l'e-inclusion entre des publics différents.
- Accueil de populations fragilisées, en recherche d'emploi par exemple, sur un format de tutorat par les usagers du coworking et par les associations locales : Les ateliers numériques vers l'emploi.
- Temps forts de la communauté : Apéro de l'entrepreneur, Journées Portes Ouvertes, Anniversaires, Repas partagés...
- Permanences des différents partenaires (entreprises ou associations).

L'accueil des populations fragilisées est un point fort de l'espace pour l'entrepreneur alter, qui y voit une opportunité supplémentaire pour impacter positivement le territoire. Il est prêt à s'engager et à passer du temps pour cela, en plus de ses activités strictement professionnelles.

Entrepreneur alter et mode de gouvernance

Le mouvement du coworking s'appuie, en partie, sur un ensemble de représentations idéalisées du monde du travail où domine la croyance en l'émergence d'un nouveau type de relations professionnelles, caractérisé par une coopération volontaire et par l'absence de relations hiérarchiques ou de rapports de domination au travail¹². La gouvernance est définie par l'interaction entre tous les acteurs de l'espace, dans ce cas tournée vers le partage de valeurs communes¹³. Elle implique également « *des solidarités et l'intensification des coopérations entre acteurs, avec des arènes pour débattre et des processus de traduction et de médiation* »¹⁴.

Le lieu fait partie intégrante du projet des entrepreneurs alter. Certains d'entre eux sont d'ailleurs à l'origine de la création de l'espace. D'autres les ont rejoints plus tard, convaincus par le projet dans son ensemble. Ils ont la volonté d'innover ensemble à tous les niveaux avec une envie de valoriser la dimension locale et la filière courte, par exemple dans l'aménagement (mobilier issu de filières locales, matériaux recyclés), mais aussi dans les activités envisagées au sein de Nomade Office (AMAP) et surtout dans la gouvernance des différentes parties prenantes de la SCIC (voir encadré page suivante).

12 Aguiton (Christophe) et Cardon (Dominique). Web participatif et innovation collective. *Hermès, La Revue*, 2008, no 1, p. 75-82.

13 Lange (Bastian). Re-scaling Governance in Berlin's Creative Economy. *Culture Unbound*. 2011. Vol. 3. p. 187-208

14 Richez-Battesti (Nadine) et Vallade (Delphine), Économie sociale et solidaire et innovation sociale : Premières observations sur un incubateur dédié en Languedoc Roussillon, *Innovations* 2, 2009, p. 41-69.

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

Selon la loi de 2001, l'objet d'une SCIC est « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale ». Les SCIC fonctionnent sous un mode coopératif. La gestion est démocratique (une personne = une voix) et le but premier n'est pas le profit. Le capital est détenu par les salariés, les bénéficiaires de l'activité (clients, usagers, fournisseurs) et par les financeurs. Aucune de ces parties prenantes ne peut avoir la majorité, ce qui implique intrinsèquement un partage des pouvoirs et une recherche de compromis. Cette forme juridique permet aux collectivités territoriales de participer au capital.

Le statut de la SCIC permet d'incarner et de matérialiser les concepts de partenariat public/privé/population et surtout de démocratie participative. Au-delà des intentions, les réalisations ont été plus difficiles. Les acteurs publics (mairie, conseil départemental...) ont ainsi refusé de participer au capital de la SCIC. Certaines entreprises ou institutions se sont déclarées réticentes au principe « un homme, une voix » indépendamment de l'apport de chacun. Quant aux usagers, hormis les entrepreneurs alter, ils n'ont pas trouvé d'intérêt à la mise en place d'un collège des usagers et les tentatives se sont soldées par un échec à deux reprises.

La société hypermoderne voit le développement d'entrepreneurs singuliers qui aspirent à différentes formes de performance¹⁵. L'entrepreneur alter est l'un d'entre eux. Cet entrepreneur inclut ses activités, non seulement dans un projet individuel, mais aussi dans un projet col-

15 Marchesnay (Michel), Hypermodernité, hypofirme et singularité, *Management & Avenir* 2, 2004, p. 7-26.

lectif qui peut être favorisé par un dispositif tel que le « tiers-lieu »¹⁶, lieu d'interaction sociale, ni lieu purement professionnel, ni lieu d'activité personnelle, ni même lieu associatif mais avant tout un lieu qui peut faire émerger un projet collectif.

L'espace de coworking en milieu rural offre la convivialité et les opportunités de rencontres mais aussi la variété des parties prenantes propices à l'innovation sociale et au développement territorial. Ce lieu hybride permet de concilier projet personnel, projet collectif et activité économique et opère comme intermédiaire d'innovation ouverte¹⁷. Cette fonction est liée à la fois à la qualité de l'animation et à la présence d'un nouveau type d'entrepreneurs, capables de combiner des ressources de manière inédite en créant des connexions entre les différents acteurs présents dans l'espace et en dehors.

Pour les gestionnaires de tiers-lieux, cet article montre qu'au-delà de la cible traditionnelle des petites entreprises, des travailleurs indépendants et des télétravailleurs salariés, il existe un autre public formé d'associations locales et surtout d'entrepreneurs sociaux, particulièrement réceptifs à l'esprit coworking. Ces derniers participent à l'animation du lieu, savent créer des connexions et tirer parti de la diversité pour construire des réponses inédites et pérennes aux besoins du territoire rural. Cette dynamique

16 Oldenburg (Ray), *The great good place: Café, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts, and how they get you through the day*, Paragon House Publishers, 1989.

17 Ollila (Susanne) et Elmquist (Maria). Managing open innovation: Exploring challenges at the interfaces of an open innovation arena. *Creativity and Innovation Management*, 2011, vol. 20, no 4, p. 273-283.

Fabrizi (Julie) et Charue-Duboc (Florence), Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ? *Revue Française de Gestion* (1), 2016, p. 163-180.

pourrait être élargie aux citoyens attirés dans ces lieux par une offre de services spécifiques telle que ceux offerts par les Maisons des Services Publics, dispositifs instaurés par la loi NOTRe du 7 août 2015 et mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2016. L'intégration des différents publics demande une réflexion sur la communication envers les différentes cibles, sur l'animation et la gouvernance du lieu.

Pour les collectivités territoriales, le coworking offre des perspectives de développement territorial autres que celles liées au télétravail, qui peine à se développer en France. Cela ne peut se faire sans l'implication des pouvoirs publics dans une démarche de participation citoyenne et d'innovation sociale.

Ingrid Fasshauer est maître de conférences, à l'Université Paris-Est Marne-la Vallée. Elle a obtenu son

doctorat en Sciences de Gestion en 2012 à l'Université Paris-Dauphine. Ses thèmes de recherche portent sur le pilotage de la performance, le financement participatif et le coworking. Elle a participé à un programme de recherche sur les espaces de coworking en Seine-et-Marne, en partenariat avec IT 77 et est l'auteure de plusieurs communications sur ce thème.

Cathy Zadra-Veil a intégré Brie'Nov et a été la Directrice Générale de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Nomade Office après un doctorat en Sciences Economiques sur les Partenariats Public-Privé et un mandat en tant que maire-adjointe déléguée aux Finances de la ville de Mouroux. Elle a publié des articles mettant en évidence des formes d'hybridation de l'action publique et privée dans les domaines des services d'intérêt général (de la délégation de service public, au contrat de partenariat tant décrié) mais aussi dans le domaine de l'immobilier.